



Charte partenaire

Certification Le Robert

La Certification Le Robert est opérée par EDUCLEVER, une marque de la société SEJER.

SEJER - Société par actions simplifiée au capital de 9 898 330 €

92 Avenue de France - 75013 Paris - France - RCS Paris B 393 291 042 - N° T.V.A. : FR58393291042

Rédacteur : Elodie Le Berrigaud - Approbateur : Sébastien Allera - Version 03/2023

Sommaire

1. Rappel du cadre juridique

- Rappel de l'objectif de la Certification Le Robert
- Rappel des textes réglementaires

2. Exigences pour être partenaire Certification Le Robert

- Contrat de partenariat
- Procédure de contrôle avant habilitation

3. Guide de construction d'une action de formation

- Les offres de formation sur Mon Compte Formation
- Les offres de formation sur le site internet et les programmes
- La communication sur les réseaux sociaux
- Les points de vigilance
- Le contrôle des actions de formation
- L'accrochage des données

4. Zoom sur le guide d'utilisation et de saisie EDOF

1 Rappel du cadre juridique



Rappel de l'objectif de la Certification Le Robert

France compétences

La Certification Le Robert est une certification en langue française inscrite au répertoire spécifique (RS).

Objectifs et contexte de la certification :

La Certification Le Robert mesure le niveau de maîtrise de la langue française en contexte professionnel : respect des règles de la langue, précision de l'expression orale et écrite.

Lien vers la [fiche RS5800](#).

Rappel des textes réglementaires

Code du travail - Article R6113-14-1

“Les ministères et organismes certificateurs s’assurent que les informations communiquées au public relatives aux certifications professionnelles, aux certifications ou aux habilitations enregistrées dans les répertoires nationaux sont conformes aux informations transmises au directeur général de France compétences pour l’appréciation des critères d’examen fixés aux articles R. 6113-9 et R. 6113-11, que ces informations soient transmises par leurs soins ou par les organismes qu’ils habilite pour préparer à acquérir, évaluer ou délivrer ces certifications professionnelles, certifications ou habilitations.”

Les organismes certificateurs ont un rôle de contrôle.
Cette obligation de contrôle cite les deux articles liés au dépôt ou au renouvellement des certifications (RNCP ou RS) par France compétences.

Rappel des textes réglementaires

Code du travail - Article R6113-11

Les demandes d'enregistrement des projets de certifications et habilitations au titre de l'article L. 6113-6 sont examinées selon les critères suivants :

- 1° L'adéquation des connaissances et compétences visées par rapport aux besoins du marché du travail ;
- 2° La qualité du référentiel de compétences et du référentiel d'évaluation ainsi que leur cohérence d'ensemble et l'absence de reproduction littérale de tout ou partie du contenu d'un référentiel existant. Pour l'appréciation de la qualité du référentiel de compétences, il est tenu compte, le cas échéant, des compétences liées à la prise en compte des situations de handicap, de l'accessibilité et de la conception universelle telle que définie par l'article 2 de la convention relative aux droits des personnes handicapées du 30 mars 2007 ;
- 3° La mise en place de procédures de contrôle de l'ensemble des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation.

Rappel des textes réglementaires

Mon Compte Formation - CGU - Article 8

Dans le cadre de l'utilisation du service de formation, le Stagiaire prend les engagements exposés ci-après :

- Participer à la Session de formation : le Stagiaire s'engage à participer à la Session de formation à laquelle il est inscrit, sous réserve de l'exercice de son droit de rétractation et hors cas de force majeure dûment justifiés mentionnés à l'article 6.2.
- S'inscrire à l'examen de certification : il appartient au Stagiaire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'Organisme de formation, de l'administration ou de l'organisme concerné pour s'inscrire aux évaluations, examens ou concours préparés.
- Se présenter aux évaluations, examens ou concours à l'issue d'une formation : le Stagiaire s'engage à se présenter aux examens prévus, en vue de l'obtention de la certification visée.
- Déclarer sa sortie de formation sur la Plateforme au plus tard dans les 3 (trois) jours ouvrés, à compter de la date de sortie.
- Respecter les droits et devoirs associés au statut de demandeur d'emploi pour le Stagiaire inscrit à Pôle emploi dans le cas d'un abondement en droits complémentaires par Pôle emploi.

Rappeler à l'apprenant ses engagements en amont et l'accompagner dans son parcours vers la certification.

Rappel des textes réglementaires

Mon Compte Formation - CP OF - Version 4 06/2021

Mesures prises par la CDC (Caisse des dépôts et consignations) en cas de manquements aux obligations légales

Mesures applicables en fonction du manquement et de sa gravité :

- Gel de toute nouvelle inscription à une Action de formation publiée sur l'Espace professionnel ;
- Suspension de la publication des Offres de l'Organisme de formation ;
- Suspension des versements ;
- Déréférencement temporaire de l'Organisme de formation ;
- Non-paiement des factures portant sur des formations non éligibles ou dispensées par un organisme non habilité.

Lien vers les [conditions particulières des organismes de formation](#).

Rappel des textes réglementaires

Mon Compte formation - CP OF - Version 4 06/2021

Mesures prises par la CDC en cas de manquements aux conditions de publication des offres et aux conditions d'inscription et d'exécution des formations.

Mesures applicables en fonction du manquement et de sa gravité :

- Formulation d'observations, d'interrogations ou de recommandations ;
- Formulation d'un avertissement ;
- Ouverture d'une période d'observation pour l'avenir ;
- Demande de fourniture systématique de pièces justificatives complémentaires pour les inscriptions à venir ;
- Contrôle approfondi des dossiers financés ;
- Suppression des avantages financiers octroyés par le barème d'indemnisation des OF.

Lien vers les [conditions particulières des organismes de formation](#).

Rappel des textes réglementaires

Mon Compte formation - CP OF - Version 4 06/2021

Mesures prises par la CDC en cas de manquements d'une particulière gravité et fraude délibérée.

Mesure exécutée en fonction de la gravité du manquement et de la fraude :

- Déréférencement temporaire de l'Espace professionnel ;
- Pénalités financières : réfection partielle ou totale du prix de la formation indiquée sur la Commande ;
- Demande de remboursement de sommes indues (y compris déduction de l'indu sur des prochains règlements) ;
- Non-paiement des factures portant sur des formations non éligibles ou dispensées par un organisme non habilité ;
- Signalement auprès de l'administration compétente (Service régional de contrôle de la DREETS ou DGCCRF) ;
- Signalement aux organismes certificateurs pour les organismes bénéficiant de certification ou d'un label qualité ;
- Signalement à France compétences ;
- Signalement au Procureur de la République.

Lien vers les [conditions particulières des organismes de formation](#).

2 Exigences pour être partenaire Certification Le Robert



Contrat de partenariat

Contrat de distribution commerciale

Le contrat est constitué :

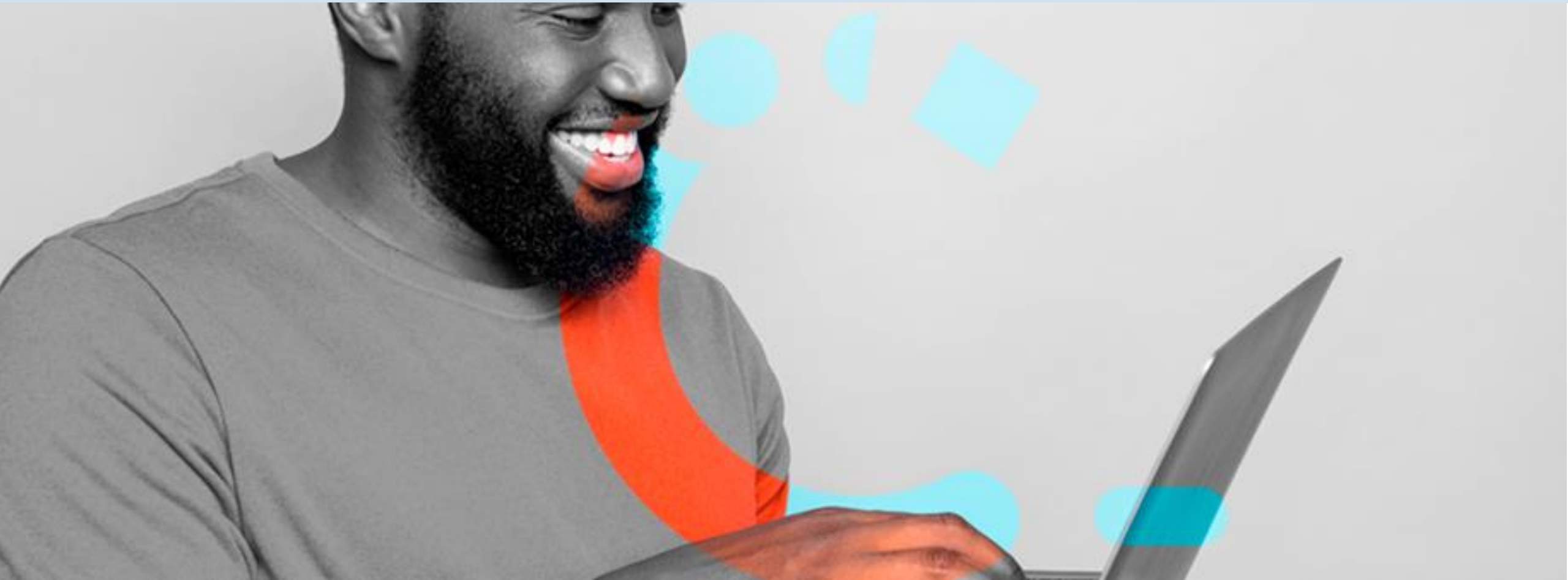
- de l'engagement contractuel entre Educlever et le partenaire ;
- de la description de la Certification Le Robert (annexe 1) ;
- des conditions tarifaires (annexe 2) ;
- de la charte de déroulement de la certification (annexe 3) ;
- des mentions techniques de la Certification Le Robert à distance (annexe 3 bis) ;
- des conditions générales d'utilisation de la plateforme Certification Le Robert (annexe 4).

Procédure de contrôle avant habilitation

Critères obligatoires pour devenir partenaire Certification Le Robert

- 1 - Être titulaire de la **certification Qualiopi** ;
- 2 - S'engager à respecter la présente **charte de partenariat** ;
- 3 - S'engager à publier **20 actions de formation au maximum** sur Mon Compte Formation ;
- 4 - Respecter les consignes d'EDOF en termes d'**intitulé d'action de formation** ([guide d'utilisation et de saisie EDOF](#)) ;
- 5 - **Inclure le prix de la certification** dans l'offre publiée sur Mon Compte Formation ;
- 6 - **Respecter le prérequis et le référentiel** de la Certification Le Robert dans l'offre de formation (programme, site internet) ;
- 7 - **Assister aux webinaires** d'agrément et de renouvellement.

3 Guide de construction d'une action de formation



Guide de construction d'une action de formation

Ce guide porte sur 3 grandes parties et alerte sur les points de vigilance :

- 1 - Les offres de formation sur Mon Compte Formation ;
- 2 - Les offres de formation sur le site internet du partenaire ainsi que les programmes de formation ;
- 3 - La communication sur les réseaux sociaux ;
- 4 - Points de vigilance.

Guide de construction d'une action de formation

Les offres de formation sur Mon Compte Formation

- L'intitulé de l'offre de formation ne doit pas contenir plus de 200 caractères ;
- L'intitulé ne doit pas contenir de référence métier et doit correspondre à l'objectif de la certification visée ;
L'intitulé de la formation ne doit pas porter à confusion, ni à interprétation.

Exemples d'intitulés conformes

- *Français - Perfectionnement*
- *Français à l'écrit*
- *Améliorer ses écrits professionnels*

Exemples d'intitulés non-conformes

- *Préparation 2024 - Certification Le Robert en langue française* : le titre porte à confusion et laisse penser qu'il s'agit d'une préparation à un concours pour 2024, or la certification ne prépare pas à un concours.
- *Formation sur les écrits en littérature* : le titre porte à confusion et laisse penser qu'il s'agit d'une formation pour écrire un livre.
- *Formation - niveau lecteur-correcteur* : le titre porte à confusion et laisse penser que la certification permet de devenir lecteur ou correcteur, or la certification Le Robert n'est pas une certification métier.

Guide de construction d'une action de formation

Les offres de formation sur Mon Compte Formation (suite)

- L'intitulé ne doit pas contenir de redondance ;
- L'intitulé ne doit pas faire de fausse promotion (par exemple, présence de mots comme *offert*, *gratuit*, *illimité*, *test* dans l'intitulé de l'offre de formation) ;
- L'offre de formation doit être associée à une seule certification ;
- Le nombre d'actions de formation publiées doit être inférieur à 20 ;

Une action de formation peut contenir plusieurs sessions de formation.

- L'offre de formation doit inclure les prérequis de la Certification Le Robert ;
- L'offre de formation doit respecter intégralement le référentiel de la Certification Le Robert ;

L'intégralité du contenu de la formation doit être en lien avec les compétences attestées par la certification ([fiche RS5800](#)).

Le référentiel doit être présent sur la fiche présentant l'action de formation.

Guide de construction d'une action de formation

Les offres de formation sur Mon Compte Formation (suite)

- L'offre de formation doit préciser les modalités de passage de l'examen (sur site, à distance, durée d'examen, etc.) ;
- **Le prix doit être en cohérence avec la prestation proposée ;**
 - Le prix doit être proportionnel au nombre d'heures de la formation.
- **Le coût de la certification doit être inclus dans le prix de la formation.**

Guide de construction d'une action de formation

Les offres de formation du site internet et les programmes de formation

- **L'intitulé de l'offre de formation sur le site internet du partenaire doit être identique à l'intitulé de l'offre de formation publiée sur Mon Compte Formation ;**

- **L'offre de formation doit être indépendante ;**

Elle ne peut pas être associée à un pack ou une formule plus large.

- **L'offre de formation doit inclure les prérequis de la Certification Le Robert ;**

- **L'offre de formation doit respecter intégralement le référentiel de la Certification Le Robert ;**

L'intégralité du contenu de la formation doit être en lien avec les compétences attestées par la certification ([fiche RS5800](#)).

Le référentiel doit être présent sur la page présentant l'action de formation.

- **L'offre de formation doit préciser les modalités d'évaluation (sensibiliser l'apprenant à ses droits et devoirs) ;**

Il doit être rappelé que le passage de la certification est une obligation.

Guide de construction d'une action de formation

Les offres de formation du site internet et les programmes de formation (suite)

- L'offre de formation doit préciser les modalités de passage de l'examen (sur site, à distance, durée d'examen, etc.) ;
- L'offre de formation doit être associée à une seule certification ;
- Le prix de la certification doit être inclus dans le prix de la formation.

Le prix de la formation doit être identique sur EDOF, sur le site internet et sur le programme de formation.

Le prix de la certification ne peut pas être inclus dans un pack ou une formule plus large.

Le prix de la formation doit être proportionnel au nombre d'heures de formation.

Guide de construction d'une action de formation

La communication sur les réseaux sociaux

La loi n° 2022-1587 du 19 décembre 2022 visant à lutter contre la fraude au compte personnel de formation précise :

« Art. L. 6323-8-1.-**Est interdite toute prospection commerciale des titulaires d'un compte personnel de formation, par voie téléphonique, par message provenant d'un service de communications interpersonnelles, par courrier électronique ou sur un service de réseaux sociaux** en ligne visant à :

« 1° Collecter leurs données à caractère personnel, notamment le montant des droits inscrits sur le compte mentionné au premier alinéa du présent article et leurs données d'identification permettant d'accéder au service dématérialisé mentionné au I de l'article L. 6323-8 ;

« 2° Conclure des contrats portant sur des actions mentionnées à l'article L. 6323-6, à l'exception des sollicitations intervenant dans le cadre d'une action en cours et présentant un lien direct avec l'objet de celle-ci.

Guide de construction d'une action de formation

Les points de vigilance

- **Les scores obtenus par les candidats du partenaire au regard des scores de l'ensemble des candidats au niveau national doivent être cohérents ;**
Par exemple, une moyenne des scores trop basse pourrait être interprétée comme une inadéquation entre la formation et la certification visée.
- **Le nombre de dossiers Mon Compte Formation clôturés doit être cohérent avec le nombre certifications passées ;**
Un écart important entre le nombre de dossiers de formation clôturés et le nombre de certifications passées pourrait être interprété comme une inadéquation entre la formation et la certification visée, comme un manque de communication vis-à-vis de l'apprenant ou comme une fraude. Nous estimons que le taux de passage (nombre de certifications passées rapporté au nombre de dossiers clôturés) doit être au minimum de 80%.
- **Le nombre d'examens invalidés.**
Le nombre d'examens invalidés pourrait être interprété comme un manque de communication vis-à-vis de l'apprenant.

Guide de construction d'une action de formation

Le contrôle des actions de formation

Pour répondre à l'article R6113-14-1, en tant que certificateur nous contrôlons régulièrement les actions de formation de nos partenaires.

En cas de non-conformité, c'est-à-dire en cas de non-respect de cette charte partenaire, nous pourrions être amenés à déréférencer votre organisme de formation de France compétences. Vous serez alors informé par courriel.

Informations complémentaires

L'accrochage des données

Depuis le 1er juillet 2022, les certificateurs ont l'obligation de fournir à la Caisse de Dépôts les données liées aux passages des certifications.

Il est donc obligatoire de renseigner le numéro de dossier Mon Compte Formation, sur l'interface administrateur Certification Le Robert, lors de l'attribution d'un examen (financement Mon Compte Formation).

4 Zoom sur le guide d'utilisation et de saisie EDOF



Intitulé de l'offre de formation

Règles essentielles

L'intitulé doit être concis et aussi court que possible, sans répétition, explicite et factuel.

Plus un intitulé est court et concis, mieux il remonte dans le moteur de recherche, puisque les mots-clés ne sont pas « noyés » dans une surcharge de termes.

Ne pas indiquer le nom de l'Organisme de formation dans l'intitulé, il existe pour cela un champ dédié.


Ne pas indiquer le nombre d'heures proposées, un champ spécifique est prévu pour cela.

Certains termes sont exclus de la recherche, c'est-à-dire que leur saisie dans le moteur de recherche ne donne aucun résultat. C'est le cas par exemple de : diplôme, niveau, local, grand / petit, homme / femme, ressources, etc.

Certains termes sont interdits, car assimilés à de la publicité trompeuse : gratuit, offert, etc.

Intitulé de l'offre de formation

À ne pas faire



| Exemple n°1 : la longueur du titre | Avis |
|--|---|
| <p data-bbox="211 602 1210 736">Devenir Traiteur-organisateur de réception pour les mariages, baptêmes, communions, événements pour les particuliers, apprendre à fournir une prestation gustative adaptée à l'événement et aux attentes du client</p> <p data-bbox="211 782 1210 859">> Ce titre de formation sera déclassé dans le moteur de recherche, car les mots essentiels sont perdus dans un intitulé trop long.</p> <p data-bbox="211 905 1210 982">> Le titre le plus pertinent pour cette action de formation pourrait être « Devenir Traiteur-organisateur de réception ».</p> |  |

Exemples :

- APPRENDRE LE FRANÇAIS (10h dont 8h d'accompagnement avec un professeur en individuel et/ou collectif) - Formation certifiante (Certification Le Robert)
- Français - Maîtrise - Cours individuels immersifs + E-learning + Tutorat personnalisé + Coaching individualisé
- Mettre fin à ses hésitations face à l'orthographe et à la grammaire + Certification ROBERT, formation sur-mesure en présentiel (cours en fonction de vos disponibilités)

Intitulé de l'offre de formation

À ne pas faire

| Exemple n°2 : la précision des mots | Avis |
|---|---|
| <p>Tests TOEIC DEBUTANT et FAUX DEBUTANT</p> <p>> Le mot « tests » est ici incorrect, puisqu'il s'agit dans cet exemple d'une « préparation au TOEIC », ou de « cours d'anglais » visant le TOEIC. Le seul passage de test n'est pas éligible au CPF.</p> <p>> Si vous souhaitez apporter plus de précision sur l'intitulé d'une formation en langues, vous pouvez en effet indiquer le niveau attendu (débutant, ...).</p> <p>> De plus, la mention de la certification dans le titre est déconseillée, car celle-ci est présente dans les résultats de recherche.</p> |  |
| <p>Anglais Professionnel - Renforcer son expression orale - Certification TOEIC - Tous niveaux</p> <p>A distance ☆</p> <p>1 800,00 €</p> <p>25h de formation</p> <p>Certification visée : Tests TOEIC® (Test of English for International Communication)</p> |  |

> Il n'est pas nécessaire de spécifier systématiquement la certification visée dans votre intitulé de formation car elle est affichée dans les résultats de recherche. La recherche s'effectue automatiquement dans le titre de la certification attachée à votre formation.

Formation en anglais - Anglais débutant - Anglais commercial



> Le mot « formation » est inutile et n'est pas pris en compte par le moteur de recherche.

> La répétition d'un mot-clé dans l'intitulé de la formation est aussi inutile, nuit à la lecture et n'est pas favorisée par le moteur de recherche.

> Dans cet exemple, le bon intitulé serait « Anglais débutant et commercial ».

Intitulé de l'offre de formation

À ne pas faire


| Exemple n°3 : la fausse promotion | Avis |
|--|---|
| <p>FORMATION POWERPOINT INITIATION EN 5 HEURES (5 heures supplémentaires offertes !)</p> <p>> Ici, en plus d'une fausse promotion, le nombre d'heures ne devrait pas apparaître dans l'intitulé, tout comme le mot « Formation ».</p> <p>> Le bon libellé serait « Initiation à PowerPoint ».</p> |  |
| <p>Formation chauffeur VTC : Formation en ligne (accès illimité) Théorie</p> <p>> En plus d'une fausse promotion, il faudrait enlever de ce titre les mots « Formation », qui sont répétitifs et ne donnent pas de poids dans le moteur de recherche. Le fait qu'il s'agisse d'une formation en ligne ne devrait pas apparaître non plus, puisqu'un bouton dédié permet de préciser cette modalité lors de la saisie de l'offre dans l'espace privé EDOF.</p> <p>> Le cas présent, le bon libellé serait : « Chauffeur VTC – théorie ».</p> |  |

Exemples :

- Maîtrise de la langue française - Accès plateforme e-learning illimité
- Perfectionner son orthographe - Formation individualisée (40 h) - Accès plateforme e-learning illimité - Le Robert
- OF / Certificat Le Robert + Certificat TEF Canada (OFFERT) + 1 cours de préparation

Intitulé de l'offre de formation

À ne pas faire

| Exemple n°4 : l'information trompeuse | Avis |
|---|---|
| <p data-bbox="219 589 1034 665">Anglais oral par téléphone tests gratuits sans engagement</p> <p data-bbox="219 711 1174 782">> Ici, le titre est trompeur, car les termes « Tests gratuits sans engagement » laissent penser que les tests de certification sont gratuits.</p> |  |

Si cette mention concerne des tests de niveaux, elle est à préciser plutôt dans les **Pré-requis** de la formation, et s'il s'agit d'une information marketing, elle devrait alors apparaître dans les **Points forts**.

Une information trompeuse entraîne un risque de sanction, selon les termes prévus par les Conditions Générales d'Utilisation de l'Espace professionnel EDOF.

Exemples :

- Certificat Le Robert + Attestation TEF IRN. Niveau A2 (gratuit)
- Certificat Le Robert + Attestation TEF Québec (gratuit)
- Certificat Le Robert + Attestation TEF IRN. Niveau B1 (gratuit)

Intitulé de l'offre de formation

Exemples à suivre

Modalités d'inscription

> Les modalités d'admission et les prérequis doivent être aussi exhaustifs que possible.

Objectifs

> Intégrez des verbes d'action pour définir les objectifs à atteindre grâce à cette formation.

> Vérifiez que les objectifs soient effectivement opérationnels (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes).

Contenus

> Faites des phrases courtes (sujet, verbe, complément), précises, qui vont droit au but.

> Les sujets traités dans la formation et décrits dans son contenu doivent être en concordance avec les compétences définies et identifiées au sein de la certification visée.